

Selon la 14^{ème} édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

L'inquiétude des patrons de PME à un niveau record depuis trois ans

Près des trois quarts constatent au moins une mesure de durcissement de leurs conditions de financement

Pour la 14^{ème} édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en mai et juin 2012, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Une remontée de l'inquiétude des dirigeants de PME, dont plus de la moitié se déclarent inquiets pour leur activité en 2012

Après une baisse sur les six premiers mois de l'année, **l'inquiétude des dirigeants de PME pour l'économie française connaît un regain important, affectant désormais 86 % d'entre eux** (+13 points par rapport à mars 2012). Près de deux fois plus de dirigeants se déclarent même « très inquiets » (25 %, contre 13 % en mars), soit un niveau record depuis la création du baromètre en février 2009.

Ce pessimisme affecte également les perspectives pour le second semestre, puisque **plus de la moitié des patrons de PME interrogés (56 %, +12 points) déclarent être inquiets pour leur activité en 2012**, dont 12 % « très inquiets » (+8 points).

Les hausses sur les coûts ou les prix des fournisseurs sont toujours en tête des difficultés rencontrées, malgré une diminution du nombre de PME concernées (61 %, -4 points par rapport à mars 2012). En revanche, **les baisses de chiffre d'affaires affectent plus de PME** (46 %, +8 points), ainsi que les problèmes de trésorerie ou de financements (31 %, +4 points). Enfin, les difficultés avec leur assureur crédit sont toujours les moins ressenties (6 %, -3 points).

Malgré ce contexte économique incertain, il semble que ce pessimisme ne soit pas la conséquence directe des difficultés affectant la zone euro : en effet, près des trois quarts (73 %) des PME ne se sentent pas impactées de façon importante par la situation économique en Europe.

Une progression des besoins de financement à la fois pour le développement et la trésorerie

Plus des deux tiers (68 %) des patrons de PME ont au moins un besoin de financement, contre 60 % en mars 2012. Cette hausse provient à la fois de besoins pour financer des investissements (42 %, +6 points) que pour des besoins de trésorerie (36 %, +5 points), ces derniers étant particulièrement présents dans l'industrie (44 %) et les PME de 20 à 49 salariés (46 %).

S'agissant des financements en vue d'investissements*, **les besoins de crédits pour le remplacement ou l'entretien de l'exploitation poursuivent leur hausse et concernent désormais les deux tiers des PME** (66 %, +5 points sur trois mois et +17 points sur neuf mois), et même 74 % dans l'industrie et le BTP. Les besoins pour des investissements d'équipement, de véhicules, d'informatique... diminuent légèrement (37 %,

* 42 % de l'échantillon se trouve concerné par les besoins de financements d'investissements.

-2 points). En revanche, **les besoins de crédits pour des investissements d'innovation confirment leur progression et ont plus que doublé depuis le début de l'année** (28 %, +4 points depuis mars 2012 et +15 points depuis décembre 2011), au niveau le plus élevé depuis février 2009. Les crédits nécessaires à des acquisitions de développement restent stables (27 %, -1 point).

Les patrons de PME ressentent un durcissement de l'accès au crédit

Parallèlement à la hausse des besoins de financement, **30 % des dirigeants de PME estiment que la situation économique a des impacts négatifs sur leurs conditions d'accès aux crédits**, contre 27 % en mars 2012. Cette situation s'accompagne de la poursuite du phénomène **d'autolimitation des dirigeants de PME dans leurs demandes de financements auprès des banques, qui concerne 33 % d'entre eux** (+6 points). Cette autolimitation est plus marquée dans l'industrie (43 %) ainsi que dans les PME ayant des besoins de financement d'investissements (46 %) ou d'exploitation (56 %).

Elle s'explique aussi par le fait que **73 % des patrons de PME constatent au moins une mesure de durcissement des conditions de financement par les banques**, contre 68 % lors des deux précédentes vagues d'enquête. Ces difficultés sont davantage ressenties dans les PME ayant besoin de financer l'exploitation (81 %) et des investissements (83 %). La modalité de durcissement la plus fréquente reste les frais élevés ou les montants plus faibles que souhaités (47 %, +3 points). Les demandes de garanties supplémentaires connaissent une forte hausse (41 %, +8 points). La réduction des crédits ou facilités de trésorerie demeurent moins ressenties (29 %, - 1 point), ainsi que les demandes de co-financement (27 %, -2 points). Les délais d'acceptation des dossiers sont quant à eux cités par un quart des dirigeants (+3 points).

Malgré ce contexte de durcissement des conditions de financement, la part des dirigeants se disant prêts à examiner les conditions d'autres banques concurrentes reste stable, même si elle représente encore près de la moitié d'entre eux (48 %). 35 % (-1 point) envisagent de réexaminer leurs lignes de crédit.

Un taux réduit d'impôt sur les sociétés toujours plébiscité par les trois quarts des PME

Interrogés sur l'instauration d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés en contrepartie d'une affectation en fonds propres d'une part des bénéfices, 75 % des dirigeants estiment qu'il permettrait de faciliter le financement des entreprises, contre 80 % en mars 2012. A noter que l'adhésion est désormais plus forte dans les entreprises de 100 à 249 salariés et dans l'industrie (84 % d'avis positifs).

Méthodologie

- Echantillon de 401 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques de ce baromètre ont eu lieu du 29 mai au 5 juin 2012.

KPMG en France

Premier groupe français de services pluridisciplinaires, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Il intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées, ETI et groupes familiaux, PME, TPE, entités du secteur public et de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'activités d'audit, d'expertise comptable, de conseil, de droit et de fiscalité.

www.kpmg.fr  Suivez notre actualité sur Twitter !

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise. **Forte de ses 220 fédérations professionnelles**, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG : Chloé Poracchia : 01 55 68 90 31 - cporacchia@kpmg.fr

CGPME : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - communication@cgpme.fr